

Avant-propos

I. Assimiler le programme

Un programme centré sur les guerres, la démocratie et la mondialisation

Ce manuel a été conçu et élaboré dans le respect des indications du programme publié au Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Une part importante des contenus abordés relève d'une dimension mondiale, en histoire comme en géographie.

En Histoire, les trois thèmes, *Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale*, *Du monde bipolaire au monde multipolaire* et *La France de 1945 à nos jours : une démocratie*, ont pour objectif d'interroger le jeu des puissances et l'évolution des sociétés de la crise des années 1930 jusqu'à nos jours dans une dimension nationale et internationale.

En Géographie, dans ses trois intitulés, *Mers et océans vecteurs essentiels de la mondialisation*, *Dynamiques territoriales au sein de la mondialisation* et *Les lieux de l'influence française dans la mondialisation*, le programme est fortement centré sur la mondialisation et sur ses effets territoriaux.

La crise du COVID-19

Ni le programme, ni le manuel ne pouvaient anticiper le déclenchement et les effets de la pandémie mondiale. Celle-ci a provoqué, en partant de la Chine, une sorte d'arrêt sur image progressif du fonctionnement de l'économie mondialisée. Sans être en lien direct avec les mécanismes de la mondialisation, la diffusion mondiale rapide du virus a été favorisée par les déplacements planétaires, eux-mêmes plus rapides, de personnes.

Historiquement, cette pandémie renvoie à d'autres situations dans lesquelles les déplacements de personnes (exportation de la variole sur le continent américain lors des Grandes découvertes) ou de marchandises (les soieries apportées par le navire Le Grand-Saint-Antoine à Marseille en 1720) ont véhiculé la maladie. La grippe « espagnole » (en fait un virus H1N1) qui a fait sans doute plus de 20 millions de victimes dans le monde en 1918-1919, la grippe « asiatique » de 1957 rappellent la récurrence des pandémies.

Il n'est pas actuellement possible de prévoir lesquels parmi ces effets seront temporaires, ou ceux qui seront durables, toutefois des activités comme le tourisme, le trafic aérien, ou encore la division internationale du travail fondée sur la dissociation géographique des lieux de décision, de production et enfin de consommation des biens seront probablement durablement affectées. Plus profondément, le rôle des États à qui incombe d'assurer la sécurité de leurs territoires et populations peut sortir renforcé de cette crise, avec le souci de garantir certains approvisionnements (médicaments, matériels médicaux), en rupture avec les logiques de délocalisation dans les pays à bas coûts de main-d'œuvre ou dans « l'usine du monde » qu'est devenue la Chine contemporaine.

Le programme	Le manuel	Pages
Histoire Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)		
Question obligatoire L'affirmation des totalitarismes et la guerre	Comment les régimes totalitaires ont-ils conduit à la violence extrême de la Seconde Guerre mondiale ?	10-11
	Repères	12-15
	Cours	16-17
	A Le fonctionnement des régimes totalitaires dans les années 1930 « Mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires »	18-19
	B La Seconde Guerre mondiale, violence extrême et génocides « [montrer] l'étendue et la violence du conflit mondial, analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe »	20-21
	C La France occupée : Vichy, la collaboration et la Résistance « Comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940 »	22-23
	Zoom : Quand l'art s'oppose aux totalitarismes et à la guerre	24-25
Sujet d'étude 1 La guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs	A L'expansion nazie à l'est et la mise en œuvre du processus génocidaire « Analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe »	29
	Zoom : Le processus génocidaire représenté par les artistes déportés	30-31
	B L'élargissement de la déportation et de l'extermination à l'Europe « [Montrer] que l'évolution de la guerre à l'Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs »	32
	C Le bilan du génocide contre les Juifs « Mettre en avant les violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes »	33
Sujet d'étude 2 De Gaulle et la France libre	A Donner un visage et une légitimité à la France libre « [comprendre] le rôle de Charles de Gaulle »	37
	Zoom : L'appel du 18 juin 1940	38-39
	B De la France libre à la France combattante « [Comprendre] l'action de la France libre »	40
	C De Gaulle et la France combattante : refonder la République « [Comprendre] l'action de la Résistance »	41

Le programme	Le manuel	Pages
Histoire Thème 2 – Du monde bipolaire au monde multipolaire (5-7 heures)		
Question obligatoire Le monde de 1945 à nos jours	Comment évoluent les relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ? Repères Cours A Une longue guerre froide (1947-1991) succède à la Seconde Guerre mondiale <i>« mettre en avant la guerre froide, ses enjeux et l’effondrement du bloc soviétique (1947-1991) »</i> B La décolonisation permet l’émergence du tiers-monde <i>« le processus de décolonisation et l’émergence du tiers monde »</i> C Vers un monde plus complexe et multipolaire <i>« les relations entre les puissances après 1991 et les nouvelles formes de conflits »</i> D Le projet européen, du succès au doute <i>« le projet européen et les étapes de sa réalisation »</i> Zoom : La guerre froide, une guerre idéologique	46-47 48-51 52-53 54-55 56-57 58-59 60-61 62-63
Sujet d’étude 1 De Youri Gagarine à la guerre des étoiles	A L’avance soviétique dans la conquête spatiale (1957-1963) Zoom : Propagande et conquête spatiale dans le cadre de la guerre froide <i>« enjeux symboliques [...] de la conquête spatiale. »</i> B Les États-Unis prennent l’avantage (1963-1975) C Les États-Unis gagnent la guerre froide dans l’espace (1975-1991)	67 68-69 70 71
Sujet d’étude 2 Le 11 septembre 2001	A L’événement : des attaques terroristes contre les États-Unis <i>« saisir l’évènement »</i> B La réaction américaine et les conséquences sur les relations internationales <i>« et [saisir] ses multiples conséquences »</i> C Le combat contre le terrorisme dans un monde déstabilisé <i>« appréhender la question du terrorisme et son rôle dans l’évolution de la situation internationale »</i>	75 76 77

Le programme	Le manuel	Pages
Histoire Thème 3 – La France de 1945 à nos jours : une démocratie (7-8 heures)		
Question obligatoire La France depuis 1945 : politique et société	Comment évoluent le modèle républicain et la place de la France dans le monde depuis 1945 ? Repères Zoom : Portraits de présidents de la V ^e République Cours A Les évolutions du modèle républicain depuis 1944 <i>« les réformes politiques et sociales du Gouvernement provisoire de la République française, [...] la Cinquième République et ses principales réformes institutionnelles »</i> B La France, une puissance internationale dans un monde en recomposition <i>« la fin de l’empire colonial français, [...] l’évolution de la puissance française (échelle européenne et mondiale). »</i> C Les transformations de la société française <i>« les transformations de la société : démographie, immigration, place des femmes, évolution du Code civil pour de nouveaux droits des personnes (autorité parentale, évolution du mariage...) »</i>	82-83 84-85 86-87 88-89 90-91 92-93 94-95
Sujet d’étude 1 La guerre d’Algérie	A Une guerre d’indépendance <i>« la spécificité du statut de l’Algérie, les différents mouvements indépendantistes »</i> Zoom : L’Algérie, un territoire en guerre (1954-1962) B Un conflit long et multiforme <i>« la mobilisation des appelés du contingent, les attentats, la torture »</i> C La fin du conflit et ses conséquences <i>« les accords d’Évian, les conséquences politiques et humaines de cette guerre, pendant et après le conflit, en Algérie et en France »</i>	99 100-101 102 103
Sujet d’étude 2 L’évolution de la place et des droits des femmes dans la société française	A La condition féminine en France au milieu du xx^e siècle <i>« la société et [les] moeurs »</i> Zoom : Simone Veil, parcours d’une femme engagée B Les luttes féminines et féministes dans la 2^e moitié du xx^e siècle <i>« les combats et les changements des mentalités »</i> C Progrès et limites de l’égalité et de l’émancipation <i>« qui ont permis aux femmes, depuis 1944, d’accéder à une égalité de droits avec les hommes entérinée par une évolution du droit positif (Constitution, Code civil...) »</i>	107 108-109 110 111

Le programme	Le manuel	Pages
Géographie Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (7-9 heures)		
Question obligatoire Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation	Dans quelle mesure les mers et les océans sont-ils des vecteurs essentiels de la mondialisation ?	116-117
	Repères	119
	Cours	120-121
	A Les ressources des mers et des océans <i>« un rôle fondamental [...] pour la fourniture de ressources »</i>	122-123
	B La maritimisation des économies <i>« La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux »</i>	124-125
	C Les enjeux stratégiques des espaces maritimes <i>« d'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques »</i>	126-127
	Zoom : Dangers de la mer, mers en danger	128-129
Sujet d'étude 1 Les réseaux de câbles sous-marins	A Des infrastructures majeures qui répondent à un besoin croissant de télécommunications <i>« Les câbles sous-marins sont essentiels à la mondialisation : ils assurent plus de 95 % des communications »</i>	133
	B Des réseaux stratégiques pour les acteurs publics et privés <i>« Leur concentration rend certains espaces particulièrement stratégiques et vulnérables »</i>	134
	C Des réseaux qui intègrent inégalement les territoires <i>« tout en reflétant l'inégale insertion dans la mondialisation. »</i>	135
Sujet d'étude 2 Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique	A Malacca, le détroit le plus fréquenté du monde <i>« Près du tiers du commerce mondial passe par le détroit de Malacca »</i>	139
	B Un détroit sous tension <i>« ce passage stratégique [est] de plus en plus saturé. [On observe] La présence d'une activité de piraterie »</i>	140
	C Le détroit de Malacca, enjeu de rivalités géostratégiques <i>« [Cela] motive des coopérations entre États riverains et puissances maritimes extérieures afin de sécuriser les itinéraires maritimes. Ce détroit voit des stratégies d'influence rivales se confronter »</i>	141
	Zoom : Des détroits et des canaux en Méditerranée	144-145

Le programme	Le manuel	Pages
Géographie Thème 3 – La France et ses régions dans l’Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (7-9 heures)		
Question obligatoire Les lieux de l’influence française dans la mondialisation	Comment s’exprime l’insertion de la France en Europe et dans le monde ? Repères Cours A Un pays inséré dans la mondialisation <i>« La France affirme sa place dans la mondialisation d’un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique »</i> B Une économie innovante et compétitive <i>« [influence] à travers les implantations de filiales d’entreprises françaises »</i> C Une puissance diplomatique, stratégique et culturelle <i>« La France maintient son influence à l’étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques »</i> Zoom : France : l’atout tourisme	180-181 182-183 184-185 186-187 188-189 190-191 192-193
Sujet d’étude 1 Le Central spatial guyanais (Kourou) : coopérer pour s’affirmer à l’échelle mondiale	A Le Centre spatial guyanais à Kourou : le port spatial de l’Europe <i>« une localisation optimale pour une base de lancement spatial »</i> B Le CSG : un atout majeur pour la France et l’Europe dans le domaine spatial <i>« vitrine de la coopération européenne et internationale dans le domaine aérospatial »</i> C Le CSG de Kourou, entre enjeux locaux et internationaux <i>« Moteur économique de la Guyane, [...] rayonnement de la France et de l’Union européenne dans le monde »</i> Zoom : La France au-delà des mers	197 198 199 200-201
Sujet d’étude 2 Disneyland Paris : un marqueur de l’intégration de la France dans la mondialisation	A Un projet ambitieux au cœur de la France et de l’Europe <i>« positionnement attractif de la France dans l’espace européen et dans la mondialisation »</i> B Disneyland Paris : premier site touristique français et européen <i>« il accueille des millions de visiteurs chaque année, issus pour une part considérable de l’Union européenne »</i> C Disneyland Paris : l’un des acteurs de la transformation de l’Île-de-France <i>« les politiques d’aménagement menées par les acteurs privés et publics »</i>	205 206 207

II. Prise en main du manuel

Ouverture du thème

« En quoi suis-je concerné ? »

Les pages d'ouverture de chaque chapitre intègrent cette rubrique dont l'objectif relève d'une préoccupation de formation citoyenne, invitant le lecteur à ne pas seulement se placer en situation d'élève mais aussi en qualité d'individu responsable face à des enjeux qui sont ou bien spécifiques à la France, comme par exemple pour le thème 3 d'histoire (la V^e République, la situation faite aujourd'hui aux femmes dans la société française), ou bien qui relèvent d'une dimension plus vaste, comme dans le thème 2 de géographie (les manifestations de la mondialisation dans la vie quotidienne).

Repères

Ces pages placées en début de chapitre offrent des références de temps et de lieu sous forme de cartes, de chronologies, de schémas, de tableaux synoptiques, celles-ci ont pour vocation d'être utilisées à tout moment lors du traitement de la question obligatoire ou du sujet d'étude retenu.

Question obligatoire (traitée en 5 ou 6 doubles-pages)

Cours

Organisé en 3 paragraphes, le cours dresse un état de la question en termes de notions et de savoirs, chacun des paragraphes renvoie à une double-page de documents. Ce cours peut être utilisé de différentes manières, par exemple en préalable au travail en classe, dans une démarche de classe inversée.

3 doubles-pages Documents

Elles approfondissent les 3 paragraphes de la double-page de cours – dans certains cas, on en compte 4. Chacune de ces doubles-pages permettent ainsi d'aborder les questions centrales soulevées par le programme. Ainsi, pour le thème 1 d'Histoire, la question obligatoire sur « l'affirmation des totalitarismes et la guerre » est traitée à travers trois doubles-pages Documents : « le fonctionnement des régimes totalitaires dans les années 1930 » ; « la Seconde Guerre mondiale : violences extrêmes et génocides » et enfin « la France occupée, Vichy et la Résistance ».

Le questionnement qui les accompagne est double, l'**itinéraire 1** propose une démarche analytique, pas à pas, l'**itinéraire 2** invite à construire une réponse globale attestant de la maîtrise du thème de la double-page. Ces itinéraires de différenciation permettent aux élèves d'opérer un choix en fonction de leurs modes d'apprentissage et de mémorisation.

Apprendre autrement

La dernière double-page comporte deux entrées permettant à l'élève de tester sa connaissance de la question.

« Apprendre autrement » se présente sous forme de tableau ou de schéma à compléter et favorise une appréhension visuelle du contenu.

À l'aide du QR code et du mini-lien, on peut le télécharger et l'imprimer. On le retrouvera également dans l'i-Manuel 2.0 et sur le site compagnon, accessible pour tous les enseignants prescripteurs.

Vers le BAC

Cette dernière page propose une série de questions de vérification de connaissances dans l'esprit de la première partie des épreuves de baccalauréat.

Sujets d'étude (traités en 3 doubles-pages)

« Des clés pour comprendre »

Cette rubrique donne sens à l'étude et éclaire certains aspects complexes du sujet.

Documents

Des documents organisés en 3 points, et dont l'étude est guidée par une problématique et des questions avec un choix entre deux itinéraires, l'un analytique, l'autre global.

L'essentiel

Une page sous forme de résumé de chacune des pages de documents, prolongée par une **mise en perspective** qui élargit la réflexion sur le sujet étudié.

Apprendre autrement

Comme pour la question obligatoire, on a un schéma-bilan à compléter.

L'objectif est de permettre à l'élève d'assimiler dans le temps imparti par le programme le sens du Sujet d'étude et son positionnement au sein de la Question obligatoire. Ainsi, pour le Sujet d'étude « *De Youri Gagarine à la guerre des étoiles* » du thème 2 d'Histoire, l'objectif est explicitement de faire comprendre que la conquête spatiale symbolise, dans le domaine scientifique et technologique, la compétition engagée, à grands renforts de propagande, entre les deux Superpuissances pendant la guerre froide. La démarche vise à faire comprendre à l'élève que les Soviétiques disposent d'une avance qui est comblée par les Américains avec l'envoi des premiers hommes sur la Lune en 1969. Si cette complétion perdure, elle évolue en fonction du rythme des relations internationales avec la coopération du programme Apollo-Soyouz en 1975 mais également un retour des tensions avec le projet dit de « Guerre des étoiles » lancé par le Président Reagan en 1983. La mise en perspective permet de prolonger la réflexion jusqu'à aujourd'hui avec une géopolitique spatiale bouleversée par l'émergence de nouvelles puissances spatiales qui témoignent d'un « renversement » d'un monde devenu multipolaire. Mais au-delà de cette approche historique, l'enseignant peut également étudier avec ses élèves l'approche technique de la conquête spatiale avec la mise en œuvre de prouesses technologiques qui ont été transposées ensuite dans le domaine civil et alimentent encore aujourd'hui le progrès technique.

On retrouve les mêmes objectifs dans le Sujet d'étude « *Les réseaux de câbles sous-marins : des infrastructures essentielles de la mondialisation* » du thème 1 de Géographie. Dans la démarche adoptée, l'élève est en mesure de comprendre que les réseaux de câbles sous-marins constituent l'infrastructure essentielle de la circulation mondialisée d'informations, tout en constituant des réseaux stratégiques qui sont entre les mains d'acteurs publics mais également privés. En outre, il sera ainsi en mesure de mieux saisir qu'à l'image de la mondialisation, les câbles intègrent de manière très inégale les territoires selon leur niveau d'insertion dans les échanges. Le professeur aura également l'occasion, s'il le souhaite, d'aborder l'aspect technique des câbles, de la fibre optique et de leur dépose au fond des océans. Les Sujets d'études peuvent donc être exploités à « géométrie variable » en fonction des objectifs pédagogiques retenus.

Ici aussi, le schéma est téléchargeable et imprimable, *via* le mini-lien (ou QR code), l'i-Manuel 2.0 et le site compagnon.

Vers le BAC

Un sujet de baccalauréat pour chacun des 2 sujets d'étude, dans l'esprit de la deuxième partie des épreuves de baccalauréat.

Doubles-pages « Zoom »

Outre le traitement direct des différentes questions obligatoires et des sujets d'étude, plusieurs doubles-pages zoom ont été insérées dans les différents chapitres, elles répondent à plusieurs objectifs :

- Permettre à l'élève de mieux cerner le sens des sujets d'étude et des débats suscités par ces questions : *L'appel du 18 juin 1940* (pages 38-39) ; *L'Algérie, un territoire en guerre (1954-1962)* (pages 100-101).
- Saisir la dimension patrimoniale et historique de certaines œuvres artistiques : *Quand l'art s'oppose aux totalitarismes et à la guerre* (pages 24-25) ; *Le processus génocidaire représenté par les artistes déportés* (pages 30-31) ; *La guerre froide, une guerre idéologique* (pages 62-63) ; *Propagande et conquête spatiale dans le cadre de la guerre froide* (pages 68-69).
- Mieux comprendre le parcours d'acteurs essentiels de la période : *Portraits de présidents de la V^e République* (pages 86-87) ; *Simone Veil, parcours d'une femme engagée* (pages 108-109).
- Élargir le regard au-delà des seuls aspects économiques et géographiques préconisés par le programme : c'est le cas pour *New York et le cinéma* (pages 166-167) ou *Des détroits et des canaux en Méditerranée* (pages 144-145), ou encore pour *La France au-delà des mers* (pages 200-201).
- Introduire une dimension réflexive en prolongement de certains points abordés dans la programme, sur la ressource touristique, les moyens de la préserver face au phénomène de tourisme de masse (*France : l'atout tourisme*, pages 192-193), sur l'envers du trafic aérien autour des grands aéroports (*Des ombres sur les aéroports*, pages 174-175), sur les mers et océans au regard des activités humaines (*Dangers de la mer, mers en dangers*, pages 128-129).

Voici deux exemples de développements à réaliser autour de doubles-pages Zoom proposées dans le manuel, en histoire et en géographie.

Portraits de présidents (pages 86-87)

L'affichage des portraits des Présidents de la République dans les mairies est une tradition républicaine solidement ancrée dans les pratiques et largement répandue, pour autant elle ne relève pas d'une obligation législative, comme l'atteste cette réponse du Ministère de l'Intérieur à une question d'un sénateur en 2006 : « *Aucun texte de nature législative ou réglementaire ne prescrit l'utilisation des symboles républicains que sont le drapeau national, le buste de Marianne, le portrait du Président de la République dans les bâtiments publics.* »

Cette incarnation du pouvoir dans les lieux publics que sont les mairies remonte à la première élection présidentielle en décembre 1848 : un portrait sous forme de dessin en noir et blanc de Louis Napoléon Bonaparte en habit civil est alors réalisé. Il donne à voir et à connaître le chef de l'État de la même manière que le faisaient sous la monarchie d'Ancien Régime les portraitistes des monarques comme Jean Clouet (François 1^{er}) ou Hyacinthe Rigaud (Louis XIV, Louis XV).

Voir : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53018761v/f1.highres>

À partir des débuts de la III^e République, le portrait prend la forme d'une photographie en noir et blanc.

La question de la mise en scène du portrait se pose bien évidemment. Adolphe Thiers, premier Président de la III^e République naissante, est représenté la main posée sur un livre. Ce thème du livre et de la littérature sera souvent repris, en témoignent les deux portraits de Charles de Gaulle et de François Mitterrand proposés dans le manuel.

Sous la V^e République, chaque président cherche à affirmer sa personnalité au travers du portrait, cette préoccupation passe par le choix du photographe, du lieu de la prise de vue (intérieur, extérieur), de la posture du personnage (assis, debout), du cadrage (en pied ou rapproché), des attributs qu'il choisit de mettre en évidence.

Le général de Gaulle choisit Jean-Marie Marcel (1917-2012), ce photographe a déjà réalisé son portrait officiel, en tant que président du Gouvernement provisoire en 1944, et en tant que président du Conseil en 1958. Il propose alors un style nouveau grâce à l'utilisation de flashes électroniques avec deux torches d'un appareil Linhof qui donnent un éclairage beaucoup plus doux que les photos faites jusqu'alors au magnésium. De Gaulle photographié dans la bibliothèque de l'Élysée, encore peu à l'aise face aux médias, est représenté dans une posture un peu figée, il regarde au loin et ne cherche pas le contact visuel avec l'observateur.

En 1969, le portrait de George Pompidou est dû à François Pages, reporter pour *Paris Match*, il reprend largement les codes de son prédécesseur : même lieu, regard lointain, main posée non sur un livre mais sur la table. Le choix d'une prise de vue en légère contre-plongée donne l'impression qu'il domine l'observateur.

Élu à 47 ans, Valéry Giscard d'Estaing cherche à rompre avec ses prédécesseurs, avec un plan plus serré et un drapeau, le portrait suggère l'idée de proximité avec l'observateur (visage détendu).

Le portrait de François Mitterrand est de Gisèle Freund (1908-2000). Cette dernière a auparavant photographié des hommes de lettres tels André Malraux ou Jean-Paul Sartre. Elle est également l'une des premières photographes à réaliser des portraits en couleur dès 1938. Pour cette photographie officielle, elle a utilisé un Leica M. La photographie conserve des éléments du portrait du général de Gaulle (bibliothèque de l'Élysée, livre identifiable (*Essais de Montaigne*)) en rappel de sa culture et intérêt pour la littérature.

Jacques Chirac innove en se faisant photographier par le photographe et cinéaste Raymond Depardon à l'extérieur dans le jardin de l'Élysée, les mains dans le dos, arborant un léger sourire. Le drapeau tricolore est visible au loin.

Nicolas Sarkozy est photographié par Philippe Warin à nouveau dans la bibliothèque de l'Élysée mais dans un cadrage plus large, et sans contact avec les livres. L'innovation réside dans les deux drapeaux, national et européen, figurant sur le côté gauche de l'image.

François Hollande fait appel lui aussi à Raymond Depardon, il apparaît de face, un léger sourire sur les lèvres, dans les jardins de l'Élysée avec les bâtiments en arrière-plan. Aucun des accessoires rappelant sa fonction ne figure sur l'image.

Le portrait d'Emmanuel Macron réalisé par la photographe de la présidence, Soazig de la Moissonnière, concilie photographie d'intérieur et vue sur le jardin en montrant le président debout devant une fenêtre, encadré par le drapeau national et le drapeau européen.

Dans une démocratie telle que la France, le portrait du Président élu à la majorité des suffrages exprimés peut susciter des manifestations de mécontentements de la part des citoyens qui auraient préféré un autre choix : portraits retournés dans les mairies, portraits décrochés. Ces actions sont jugées légitimes au nom d'une forme de résistance citoyenne ou de désobéissance

civile pour les uns, et condamnables au nom de la légitimité issue des élections pour les autres. La relaxe de prévenus d'un décrochage, prononcée par le tribunal correctionnel de Lyon en septembre 2019 au motif de l'urgence climatique, a suscité un appel du Ministère public et une condamnation de ses auteurs par le tribunal correctionnel de Paris.

Des ombres sur les aéroports (pages 174-175)

Le transport aérien : pause ou rupture ?

En mai 2019, le média indépendant *The Conversation* titrait ainsi l'un de ses articles : « Trafic aérien mondial, une croissance fulgurante pas près de s'arrêter » (traduction en français).

Fin 2019, les bilans du trafic aérien de passagers décomptaient environ 4,5 milliards de passagers transportés dans l'année par 1 300 compagnies sur 38 millions de vols. Les prévisions de l'IATA (association internationale du transport aérien) faisaient état d'un doublement du nombre de passagers à l'horizon 2037, dynamisme qui se reflétait sur les perspectives de commandes d'avions commerciaux, avec un doublement dans la même période pour atteindre le nombre de 48 000.

La pandémie COVID-19 a brutalement interrompu ce parcours de croissance et, début 2020, les prévisions sont très pessimistes sur la reprise de l'activité, en raison à la fois de la fermeture de nombreux pays aux déplacements touristiques, et en lien avec l'appréhension des passagers à l'idée de s'enfermer dans un espace clos de dimensions réduites.

Le transport aérien de masse, un phénomène récent

Anecdotique et pionnier avant la Seconde Guerre mondiale (l'Aéropostale entre Europe et continent sud-américain), le transport aérien bénéficiant des progrès de l'aéronautique pendant les années de guerre devient plus significatif dans les années 1950, l'Atlantique Nord représentant alors l'essentiel du trafic. La clientèle fortunée voyageant entre Europe et Amérique du Nord avait alors le choix entre avions (en 1946 le premier vol commercial du Lockheed Constellation, évolution d'un avion militaire, entre New-York et Paris dure 17 heures, avec escales à Terre-Neuve et en Irlande), et grands paquebots effectuant le même trajet en 4 à 5 jours.

Une révolution se produit à la fin des années 1950 avec l'arrivée des premiers jets commerciaux (Boeing 707 pour les longs courriers, Caravelle pour les moyens courriers), elle sonne le glas pour les paquebots (le paquebot France, lancé en 1961, se trouve d'ores et déjà condamné). Le trafic est encore limité en raison du coût du billet, mais les déplacements professionnels augmentent rapidement.

Les années 1970-1980 voient l'apparition des vols charters qui s'ajoutent aux vols réguliers des grandes compagnies. Destinés aux touristes et faisant le plein des avions, ils permettent l'abaissement des prix et une première démocratisation du transport aérien.

En 1978, une loi dérègle les transports aériens aux États-Unis et ouvre la voie aux compagnies *low cost*. En France, le monopole du trafic intérieur dont bénéficie Air-Inter (le billet Paris-Nice est alors en rapport des kilomètres parcourus l'un des plus chers du monde), prend fin en 1996.

La déréglementation généralisée permet une multiplication des acteurs du transport aérien pour les dessertes à moyenne distance (Ryanair, Easy Jet) mais aussi pour les vols internationaux (Emirates) remettant en cause les positions acquises des compagnies historiques et entraînant leur disparition (TWA, American Airlines) ou des regroupements (Air France-KLM, Star-Alliance). Ces nouvelles conditions ont permis le doublement du trafic de passagers tous les 15 ans dans la période 1970-2019.

Des terrains d'aviation aux aéroports

Les plates-formes permettant décollage et atterrissage des vols ont d'abord été de simples prairies aplanies, elles ont emprunté des terminologies existantes : aérodromes pour les pistes

(du suffixe *drome*, en grec « mouvement, course »), aérogares pour les bâtiments d'accueil des passagers par analogie avec les gares maritimes d'embarquement sur les paquebots comme celle de Cherbourg. C'est encore le nom des installations d'Orly Sud inaugurées en 1961. Le terme d'aéroport (*airport*) s'est finalement imposé, regroupant pistes, tours de contrôle, et terminaux passagers.

Des installations de plus en plus vastes, de plus en plus loin des villes

L'essor du trafic aérien après la Seconde Guerre mondiale a entraîné l'agrandissement et la modernisation des aéroports existants, mais rapidement l'extension des villes a nécessité de nouvelles implantations sur des surfaces agricoles de plus en plus vastes et à plusieurs dizaines de kilomètres des villes desservies, ce qui suppose des liaisons rapides, qui – actuellement dans l'attente de la construction de la desserte ferroviaire par le CDG-Express – font défaut à Roissy.

Les aéroports parisiens			
Aéroport	Paris-le Bourget	Paris-Orly	Roissy-CDG
Ouverture	1919	(1918 base militaire) 1961 aérogare d'Orly Sud	1974
Superficie	550 hectares	1 500 hectares	3 200 hectares
Localisation	13 km au nord de Paris	10 km au sud de Paris	30 km à l'est de Paris

La plupart des grands aéroports internationaux sont associés aux principales métropoles mondiales. Atlanta, principal hub du réseau aérien des États-Unis, et Dubaï font exception à cette règle. L'organisation des compagnies en hub a renforcé les très grands aéroports par rapport aux aéroports régionaux.

Des bases logistiques

La fonction première de l'aéroport est la gestion des flux aériens (pistes, contrôle aérien), des flux passagers (terminaux, moyens de transports internes rendus nécessaires du fait des distances à parcourir (métro automatique), et des flux de marchandises (fret, entrepôts).

La gestion de flux massifs de passagers (70 millions par an pour Roissy) a conduit à la recherche de solutions : accès direct aux avions par portes et couloirs d'embarquement, fluidification des déplacements dans l'aéroport par la gestion des files d'attente (leur principe étant d'éviter l'immobilisation totale des personnes).

Zone de transit par nature, l'aéroport doit être relié au territoire qu'il dessert et constitue de ce fait une plateforme multimodale (route, rail, avion).

Une fonction frontalière

Dans la mesure où les déplacements internationaux se font pour beaucoup par voie aérienne, les aéroports internationaux sont devenus les principales portes d'entrée et de sortie des États, d'où l'existence d'une douane, d'une police de l'air et des frontières, et de zones de rétention administrative pour les personnes ne remplissant pas les conditions requises pour l'entrée sur un territoire. Les contrôles ont été renforcés après les attentats du 11 septembre 2001 (passeport biométrique).

Des logiques d'entreprises

Les services offerts par les aéroports ne sont pas gratuits, ils sont facturés aux compagnies aériennes sous forme de taxes d'aéroports intégrées dans l'achat des billets. En France, les aéroports ont été longtemps gérés par l'État, les collectivités territoriales et les chambres de commerce. Dans les années 1990, une vague de privatisation a accompagné en Europe la libéralisation des transports aériens (Vienne 1992, Copenhague en 1994, Rome en 1997), elle s'est poursuivie en Australie et en Asie, en revanche aux États-Unis une loi interdit leur

privatisation. Actuellement on estime que 500 aéroports (14 % en nombre, 40 % en part du trafic) sont partiellement ou totalement privatisés, mais pour les plus grands, seuls Heathrow (Londres) et Istanbul sont gérés par le privé.

Outre les activités spécifiques liées au trafic aérien, les aéroports modernes sont devenus des centres commerciaux, offrant pour une bonne part des produits de luxe, qui misent à la fois sur les produits détaxés pour les vols internationaux et sur le désœuvrement des passagers en attente de départ. Aéroport de Paris gère près de 400 boutiques qui ont rapporté 1 milliard d'euros en 2018. Certains, comme l'aéroport Changi de Singapour, deviennent de véritables parcs d'attraction : le « Jewel » (joyau), nouveau bâtiment reliant les trois terminaux de l'aéroport, a été inauguré en 2019, il comporte une cascade de 40 mètres de haut, des espaces végétalisés en atmosphère artificielle, 280 commerces, des hôtels, des attractions. Il est destiné à renforcer l'image de l'aéroport face à ses concurrents comme Hong Kong ou Dubaï.

Le cas d'Aéroport de Paris

À sa création, en 1945, Aéroport de Paris est un établissement public détenu à 100 % par l'État, avec les 3 principaux aéroports parisiens, et d'autres moins importants, il est le plus grand propriétaire foncier d'Île-de-France (6 600 hectares). Devenu société anonyme en 2005, il est partiellement privatisé, aujourd'hui l'État conserve 50,6 % du capital. Outre les activités directement liées au trafic aérien, il possède boutiques, hôtels, et est un des premiers gestionnaires d'aéroports dans le monde.

En 2019, le Parlement vote à l'initiative du gouvernement le principe d'une privatisation d'ADP, un mouvement citoyen se constitue en vue de la tenue d'un référendum d'initiative partagée (RIP) sur la question. Pour cela, la demande doit être soutenue par 1/5 des parlementaires et 10 % des électeurs inscrits sur les listes électorales. Fin 2019, 1 million de signatures (contre 4,7 millions requises) ayant été réunies, la privatisation reste possible.

Au printemps 2020, la crise liée à la pandémie de coronavirus interrompt brutalement le trafic aérien, Orly ferme le 31 mars, les quelques vols existants sont recentrés sur Roissy, et la privatisation est pour le moins compromise, sinon complètement abandonnée.

Des aéroports en question

L'explosion du trafic aérien depuis une cinquantaine d'années a nécessité l'extension des installations existantes ou la construction de nouveaux aéroports, grands consommateurs d'espace et sources de nuisances, sonores en particulier, suscitant des oppositions émanant de mouvements citoyens.

En 1971, au Japon de violents affrontements, causant plusieurs morts, ont lieu à Narita, située à 60 km à l'ouest de la métropole japonaise, sur l'emplacement prévu pour la construction du nouvel aéroport de Tokyo, qui ouvrira en 1978. En France c'est la construction du nouvel aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes qui est abandonnée en janvier 2018, cinquante ans après le dépôt du projet initial et après de nombreux affrontement et attermolements politiques.

Par ailleurs, les riverains des aéroports existants se mobilisent contre les nuisances liées au trafic aérien (bruit, odeurs de kérosène), particulièrement quand les pistes sont désormais en zone urbaine suite à l'extension des villes (Orly, Nantes). Enfin, le privilège dont jouit ce mode de transport en raison d'accords internationaux (kérosène détaxé) est de plus en plus contesté et un mouvement anti-avion commence à prendre de l'ampleur au nom de la réduction des émissions de CO₂ (en Suède, le mouvement *Flygskam*, soit « honte de l'avion »).

Tous ces éléments s'ajoutant aux facteurs d'incertitude liés à la crise du COVID-19, rendent actuellement aléatoire toute projection sur ce que sera l'avenir du transport aérien et des aéroports.

Ressources numériques

Toutes les ressources numériques du manuel sont accessibles à l'aide des QR codes et des mini-liens, du i-Manuel 2.0 et du site compagnon.

Le QR code est à flasher avec une application à partir du smartphone ou de la tablette. Il convient plutôt à un usage immédiat, souvent pour l'élève. Le mini-lien permet l'accès au même document par l'ordinateur : le professeur peut donc projeter en classe la ressource choisie.

Le site compagnon, accessible à l'adresse <https://bactechno-histoiregeo.nathan.fr/> donne accès au professeur prescripteur à toutes les ressources du manuel ainsi qu'au livre du professeur (version numérique).

L'i-Manuel 2.0 est réservé à ceux qui sont pourvus de l'offre numérique ou bimédia.

Portfolios

Il y a 6 portfolios rattachés au manuel : un pour chacun des thèmes d'histoire et de géographie. Ce sont des documents Powerpoint destinés à une projection en classe, qui comportent les documents importants du thème (souvent des cartes ou des documents iconographiques), rattachés à la notion qui les concerne. Ils permettent d'associer aux images des notions, pour appuyer le cours et faciliter la mémorisation.

Podcasts

Il y a 18 podcasts rattachés au manuel : à chaque chapitre correspond un podcast. En effet, ils reprennent le cours, formulé autrement, de chaque question obligatoire et sujet d'étude. C'est un outil pour l'élève ayant des difficultés de lecture ou de mémorisation, afin de retenir l'essentiel du cours. Le professeur peut également les télécharger sur le site compagnon pour un usage en classe.

Cartes interactives

Les cartes interactives sont signalées par un QR code et un mini-lien. Par ce biais, elles s'ouvrent en ligne et permettent un usage en classe, en projection.

Disponibles en téléchargement sur le site compagnon, elles se présentent sous forme de dossier zippé. Attention à ne rien supprimer dans ce dossier. Une fois dézippé, c'est le document « index.xhtml » qu'il faut ouvrir avec son navigateur.

Cet outil permet de séparer et hiérarchiser les informations de la carte pour en faciliter la lecture ou souligner une information importante.

III. Se préparer au baccalauréat

Connaître les caractéristiques des épreuves d'histoire-géographie

À partir de la session 2021, l'histoire-géographie est évaluée en contrôle continu.

Le contrôle continu représente 40 % de la note finale du Bac :

- dont 30 % attribués à partir d'épreuves écrites, dont celles d'histoire et géographie qui comptent pour 5 %.
- dont 10 % attribués sur consultation du livret scolaire.

Les épreuves écrites se déroulent en 3 temps :

- en Première, deux épreuves aux 2^e et 3^e trimestres (courant de l'année scolaire 2019-2020),
- en Terminale, une épreuve au 3^e trimestre à la même période que les autres épreuves de contrôle continu (courant de l'année scolaire 2020-2021).

Le déroulement des épreuves écrites de contrôle continu

Organisées dans chaque établissement, elles respectent 5 principes garantissant l'équité entre candidats :

- Leur organisation laissée à l'initiative du chef d'établissement.
- Le choix des sujets est arrêté par le chef d'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique à partir d'une banque nationale de sujets.
- Les copies sont anonymées avant correction.
- La correction est effectuée par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Des commissions académiques d'harmonisation se tiennent avant que la note finale soit définitivement attribuée.

Les objectifs de l'évaluation en contrôle continu en histoire et géographie

Les épreuves communes de contrôle continu ont pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser des connaissances fondamentales ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- rédiger des réponses construites qui témoignent d'une maîtrise correcte de la langue et de capacités de réflexion en histoire et en géographie.

Structure et nature de l'évaluation

Épreuve écrite d'une durée de 2 heures.

Chaque épreuve commune de contrôle continu se compose de deux parties : un ensemble de questions et une analyse de document(s).

1^{re} partie : questions

Elle est composée de questions qui évaluent la maîtrise des « questions obligatoires » du programme en histoire et en géographie. Cette partie évalue les capacités des candidats à :

- caractériser un espace, une période, un évènement, une situation ou un personnage ;
- citer des acteurs ;
- localiser et identifier des lieux et/ou des phénomènes sur une carte jointe au sujet ;
- justifier une affirmation en proposant ou en choisissant des arguments ; proposer ou choisir les dates-clés et/ou les périodes-clés d'une évolution ; proposer ou choisir une définition pour une notion.

2^e partie : analyse de document(s)

Elle consiste en l'analyse d'un ou deux document(s) relatif(s) à chacun des « sujets d'étude au choix » d'un thème du programme d'histoire ou de géographie. Le candidat choisit un des deux exercices proposés. L'analyse de document(s) est conduite en répondant à des questions.

L'analyse de document(s) permet au candidat de montrer qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s), qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter et de prendre un recul critique en réponse à une interrogation en s'appuyant d'une part sur le contenu du (ou des) document(s) et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles. Les réponses sont l'occasion d'évaluer la capacité de rédaction du candidat.

La progressivité entre les épreuves de première et l'épreuve de terminale résulte du nombre et de la complexité des questions.

Notation

Chaque partie est notée sur 10. La note finale est la somme des notes attribuées à chaque partie.

IV. Bibliographie

Histoire

Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale

Antony Beevor, *La Seconde Guerre mondiale*, Livre de poche, 2014.
Georges Bensoussan, *Atlas de la Shoah : La mise à mort des Juifs d'Europe*, Autrement, 2014.
Tal Bruttman et Christophe Tarricone, *Les 100 mots de la Shoah*, Que-sais-je, 2018.
Johann Chapoutot, *Comprendre le nazisme*, Texto-Tallandier, 2020.
Johann Chapoutot, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe (1918-1945)*, PUF, 2013.
Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *De Gaulle, la République et la France libre*, Tempus, 2014.
Michel Hauser-Ganz, *Treblinka 1942-1943 : Une usine à produire des morts juifs dans la forêt polonaise*, Calmann-Levy, 2019.
Ginette Kolinka, *Retour à Birkenau*, Grasset, 2019.
Claude Quétel, *La Seconde Guerre mondiale*, Perrin, 2015.
Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance*, Tempus, 2018.

« 6 juin 1944 : pourquoi le Débarquement de Normandie est entré dans la légende » (*Le Monde*) : <https://www.youtube.com/watch?v=QKzxgEKsc34>
« La parole des survivants des camps. Ginette Kolinka et Elie Buzyn » (*La grande Librairie*) : <https://www.youtube.com/watch?v=mG2ujBfCNlk>
« Czesława Kwoka, déportée à Auschwitz il y a 75 ans » (*Brut*) : <https://www.youtube.com/watch?v=mG2ujBfCNlk>
« Comprendre l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle » (Fondation de Gaulle) : <https://www.youtube.com/watch?v=gxHvs3NTQ0w>

Thème 2 – Du monde bipolaire au monde multipolaire

Pascal Boniface, *Comprendre le monde : les relations internationales expliquées à tous*, Armand Colin, 2019.
Bernard Droz, *Histoire de la décolonisation au xx^e siècle*, Le Seuil, 2009.
Gilles Ferragu, *Histoire du terrorisme*, Perrin, 2019.
Stanislas Jeannesson, *La Guerre froide*, La découverte-repères, 2014.
Xavier Pasco, *Le nouvel âge spatial. De la Guerre froide au New Space*, CNRS, 2017.
Georges Henri Soutou, *La Guerre froide (1943-1991)*, Pluriel, 2011.

Bertrand Badie : « Les puissances coloniales ont étouffé le panafricanisme » (*Le Monde*) : <https://www.youtube.com/watch?v=-6a983G-Wt0>
« L'histoire du mur de Berlin, de la guerre à la chute » (*Le Monde*) : <https://www.youtube.com/watch?v=UQcKMxpU2bQ>
« Gagarine raconté par les siens » (*Euronews Space*) : <https://www.youtube.com/watch?v=nALgc9iCT2M>
« 11 septembre 2001, 30 ans de terrorisme dans le monde » (Archive vidéo INA) : <https://www.youtube.com/watch?v=y5e-oyY35f0>

Thème 3 - La France de 1945 à nos jours : une démocratie

Ludivine Bantigny, *La France à l'heure du monde – De 1981 à nos jours*, Le Seuil Histoire, 2019.
Ludivine Bantigny, *La société française de 1945 à nos jours*, DP, numéro 8 107, septembre-octobre 2015.
Serge Berstein et Michel Winock, *La République recommencée – De 1914 à nos jours*, Points Histoire, 2017.

Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au XX^e siècle* (tomes 2 et 3), Tempus, 2009.
François Bozo, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Champs Histoire, 2019.
Michelle Perrot, *Les femmes ou Les silences de l'histoire*, Champs Histoire, 2020.
Sylvie Thenault, *Algérie : des "événements" à la guerre. Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Le cavalier bleu, 2019.
Sylvie Thenault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Champs Histoire, 2012.
Michelle Zancarini-Fournel, *Histoire des femmes en France : XIX^e-XX^e siècle*, PU Rennes, 2005.

« #PassionConstitution : Vie et mort de la IV^e République » (Olivier Duhamel, Europe 1) :
<https://www.youtube.com/watch?v=95FnKiKpTOK>
« Les années de Gaulle – L'élection du président de la République au suffrage universel direct »
(Canopé-Fondation Charles de Gaulle) :
<https://www.youtube.com/watch?v=KYOLd3XDGBU>
« Les années de Gaulle – Mai 1968 » (Canopé) :
<https://www.youtube.com/watch?v=olNhJhDk-qY>
« Comprendre les origines de la guerre d'Algérie » (*L'Obs*) :
<https://www.youtube.com/watch?v=8h8cIMQSYhg>
« Algérie : pourquoi la « décennie noire » de guerre civile est encore taboue ? (*Le Monde*) :
<https://www.youtube.com/watch?v=rKoWLhhUrv4>
« Soldat instituteur pendant la guerre d'Algérie » (Canopé) :
<https://www.youtube.com/watch?v=VguOGSJJ7lo>
« Les années de Gaulle – Le droit de vote des femmes » (Canopé) :
<https://www.youtube.com/watch?v=XqmWwKcmMs>
« L'émancipation des femmes et les changements de la famille » (INED) :
<https://www.youtube.com/watch?v=0aaU6cYam1g>

Géographie

Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation

Antoine Fremont, *Géographie des espaces maritimes, DP*, numéro 8 104, La documentation Photographique, 2015.
Tristan Lecoq, *Enseigner la mer : Des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation*, Canopé. 2016.
André Louchet, *Atlas des mers et des océans. Conquêtes, tensions, explorations*, Autrement, 2015.
Pierre Royer, *Dicoatlas des mers et océans – histoire, géographie et géopolitique*, Belin, 2013.
Pierre Royer, *Géopolitique des mers et des océans : Qui tient la mer tient le monde*, PUF, 2018.

« Mers et océans : quels enjeux ? » (IRIS) :
https://www.youtube.com/watch?v=tgA8JNyTr_M
« Le transport maritime, cœur de la mondialisation » (*Le dessous des cartes*, Arte) :
<https://www.youtube.com/watch?v=cMJ68SIU1Y>
« Quel est le détroit le plus traversé au monde ? » :
<https://www.youtube.com/watch?v=2s8c0AjFlqU>
« Comprendre la géopolitique des océans » :
<https://www.youtube.com/watch?v=XaYNpgX15Gk>
« Câbles sous-marins, la guerre invisible » (*Le dessous des cartes*, Arte) :
<https://www.youtube.com/watch?v=Cb7ibgRivwU>

Thème 2 – Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation, en fonction des décisions publiques et des stratégies des entreprises

Philippe Duhamel, *Géographie du tourisme et des loisirs : Dynamiques, acteurs, territoires*, Armand Colin, 2018.

Renaud Le Goix, *Atlas de New York. Crises et renaissances d'une pionnière (Atlas/Mégapoles)*, Atlas Autrement, 2014.

Pierre Veltz, *Mondialisation, villes et territoires – L'économie d'archipel*, PUF, 2014.

Raymond Woessner, *Géographie du transport aérien : Quelle croissance pour quelle planète ?*, Atlande, 2020.

« Libre-échange : la mondialisation économique est-elle inéluctable ? » (28 minutes, Arte) :

<https://www.youtube.com/watch?v=A4hnsOGq8Ww>

« New York, une métropole dans la mondialisation » (APHG) :

<https://www.youtube.com/watch?v=ce49XsgdDgQ>

« Paris-Charles-de-Gaulle (Roissy) : dans les coulisses du Terminal 1 » (*Des racines et des ailes*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=vNZ9Ex8oDjo>

« Roissy-Charles de Gaulle : portrait d'un aéroport global » (*Conflits*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=cbUj4j4ZO-c>

« Paris-Charles de Gaulle : 2^e aéroport d'Europe pour le trafic passagers et cargo » (ADP) :

<https://www.youtube.com/watch?v=humP2TRPzZ4>

Thème 3 – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions

L'Atlas permanent de l'Union européenne : 4^e édition revue et augmentée, Marie B, 2018.

Delphine Acloque, *La France – Territoires et aménagement face à la mondialisation*, Nathan, 2014.

Carole Barthélémy, *5^e nord Kourou. Port spatial de l'Europe*, Le Cherche midi, 2018.

Patrick Le Galès, *Le retour des villes européennes : Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Presses de Sciences Po, 2011.

Pierre Verluise, *Histoire, Géographie et Géopolitique de l'Union européenne : À l'heure du Brexit*, Diploweb, 2018.

« Mondialisation : les entreprises gouvernent-elles le monde ? » (*France 24*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=cvqTrlyRiQk>

« Pas de tir d'Ariane 6 : un chantier et des ambitions immenses » (*Euronews Space*) :

<https://www.youtube.com/watch?v=XByBWiQhzyY>

« Aimée, fille d'Ariane – En immersion à Kourou, Guyane avec Ariane » :

<https://www.youtube.com/watch?v=NPoMEllbyX4>

« L'histoire de Disneyland Paris » (Archive INA) :

<https://www.youtube.com/watch?v=QStM47oZull>